


**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 27/12/2018  
Reçu en préfecture le 27/12/2018  
Affiché le   
ID : 033-253306310-20181219-2018\_04\_047-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 9  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille dix huit, le dix neuf décembre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 4 décembre 2018**

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GOT - MONSEIGNE - MM. CORSAN - DELAUNAY – GIRARD – PLISSON - RENARD

Etait Représenté : M. FEDIEU Pouvoir à Mme GOT

**Délibération N°2018-04-047: Convention cadre de partenariat 2019 à 2021 avec Gironde  
Tourisme et programme commun d'actions 2019 – Autorisation de signature**

*Considérant l'intérêt pour le SMIDDEST d'une collaboration avec Gironde Tourisme pour conduire les missions relatives à la promotion de l'Estuaire et celles relevant de la valorisation du phare de Cordouan ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention cadre avec Gironde Tourisme portant sur la période 2019 à 2021 et d'acter le programme d'actions 2019 ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 19 décembre 2018

